



BIM

Bulletin d'Informations Municipales

Rue Montante

Les travaux avancent



À VENIR
EN SEPTEMBRE

JOURNÉE
ENVIRONNEMENT

RÉUNION PUBLIQUE



Le mot de Madame le Maire

Madame, Monsieur, Chers Recyots,

Les réflexions engagées par l'équipe municipale se traduisent actuellement par la réalisation de nombreux chantiers sur la commune.

Qu'il s'agisse :

- de travaux structurants : agrandissement du cimetière, reprise des réseaux et de la voirie des rues Montante et des Cotons, accessibilité de l'église et aménagement d'un parvis paysager, résidence seniors de colocation.
- de la mise en place d'un nouveau service pour les parents : accueil des enfants de l'école primaire le mercredi ;
- de la poursuite de l'amélioration de la sécurité dans notre village : un nouveau trottoir rendu aux piétons, un aménagement voie Chanteraine, un affichage mobile de la priorité à droite dans tout le village, la signature d'un Contrat de Sécurité Intégré avec Châlons et les communes de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne historiques ;

Les actions conduites par le Conseil Municipal visent l'amélioration de la qualité de vie de tous.

Toutefois, le contexte actuel, inédit, plein d'incertitudes nous amène à repenser les priorités des investissements communaux, à différer certains travaux.

Si la reprise des voiries et trottoirs rue Chanteraine et ruelle aux Cannes, ainsi que la transformation des salles A. Auboin et G. Bailly en cantine sont confirmées en 2023, nous travaillons actuellement à un « plan de sobriété énergétique » avec de premières applications ces prochaines semaines.

À l'image de la commune, vous trouverez au cœur de ce bulletin des astuces pour faire face au coût et à la rareté des énergies avec lesquels il va nous falloir tous compter.

Parce qu'un échange de vive voix est toujours constructif,
Parce qu'il y a plus d'idées dans 1 066 têtes que dans 15,

**Je vous invite à venir échanger avec le Conseil Municipal
Vendredi 23 septembre à 18h30 salle Maurice SIMON.**

Au plaisir de vous rencontrer,
Bien cordialement

Carole SAGUET SIMON
Maire de Recy

Infos Mairie

La Mairie est ouverte
du lundi au vendredi
de 13 h 30 à 18 h 00.

Permanence
de Madame le Maire :

Le lundi

(sur rendez-vous)

Téléphone :

03 26 68 36 45

(à partir de 11 heures)

Site Internet :

www.recy.fr

Email :

mairie@recy.fr

Facebook :

@Recy.Mairie.Officiel

École Primaire

Fernand VITRY

03 26 68 44 37

Dans ce BIM



Point sur les travaux

Voirie, trottoirs, démolition, extension...



Économie / écologie :

Des gestes simples pour faire
des économies d'énergie



Journée Environnement

Samedi 17 septembre
À partir de 9h30

Journée Mondiale du nettoyage
de notre planète (World Clean Up Day)

Animation LPO

Inauguration
d'une nouvelle exposition
au Jardin d'Expression



Point sur les travaux



Les travaux de démolition et de dépollution de la friche industrielle rue de Châlons ont pris fin en début d'année, comme prévu.

Le projet de résidence seniors porté par Âges et Vie se poursuit. Le Permis de Construire devrait être déposé d'ici la fin de l'année.



Les travaux de réfection de voirie de la rue Montante et de la rue des Cotons ont débuté à la fin du mois d'août, faisant suite à une remise en état du réseau d'assainissement pilotée par les services de Châlons Agglo.

La durée de ces travaux de voirie est estimée à trois mois, et devraient par conséquent, et en fonction des conditions climatiques, pouvoir s'achever avant les fêtes de fin d'année.

À noter que la démolition de la grange de la rue Montante a permis de revoir le projet

d'accessibilité de l'église. À cet égard, la rampe d'accès sera redessinée afin de courir le long du mur existant, et permettra ainsi un aménagement des espaces verts différent. Le stationnement fera aussi l'objet d'une attention particulière aux abords de l'église.

Toujours dans une politique de rendre les trottoirs aux piétons, après la rue Jean Moulin, c'est la rue Jeannot RIGOLLET qui a été marquée fin août dans le but d'instaurer le stationnement des véhicules côté impair de la rue. Le trottoir côté pair permet ainsi un déplacement des piétons en toute sécurité grâce à des aménagements PMR.



Les travaux d'extension du cimetière des Épinettes ont commencé mi-août pour une durée d'environ quatre mois. Ces travaux vont permettre de doubler la capacité du cimetière.

Un nouvel aménagement paysager est au programme avec la création d'un mur de clôture, création d'allées et la plantation de nombreux arbres à haute tige.





Journée Environnement

Rendez-vous au Verger partagé
SAMEDI 17 SEPTEMBRE



À partir de **9h30** : 2^{ème} édition du **World Clean Up Day**



de **11h00 à 12h00** : Animation **LPO** - Ligue pour la Protection des Oiseaux

à **11h30** : Inauguration au Jardin d'expression de l'**exposition photos**

« **Les Oiseaux** » proposée par Monsieur Alain **BOUGEAT**

de **14h00 à 17h00** : **Action de comptage LPO**

Que vous soyez naturaliste confirmé ou simple observateur, venez en famille et prenez part à l'inventaire de la faune et de la flore du territoire de Recy.

Toujours dans le cadre de du Diagnostic de Biodiversité Communale (DBC), le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA) intervient sur la commune de Recy pour réaliser des inventaires de chauve-souris.

En complément de ces inventaires, le CENCA vous invite à l'informer de la présence de chauves-souris via une « enquête chauves-souris » à retirer en Mairie ou lors de la « Journée Environnement » :



pour toute observation de chauves-souris ou d'indices de leur présence sur la commune de Recy, vous pouvez prendre contact avec Marie TAUREL, chargée de projets au CENCA par e-mail ou par téléphone (Tél. : 03.26.69.12.39, Mél : chiropteres0851@cen-champagne-ardenne.org).

Du côté de l'École Primaire Fernand VITRY

Nos chères petites têtes blondes ont repris le chemin de l'école. Première rentrée pour certains, dernière pour d'autres. Les effectifs de cette rentrée scolaire sont en progression et se composent ainsi :

- 10 petits et 10 moyens pour Christine MARTIN, aidée de Rachel SIGLER et Cécile MERCIER,
- 11 Grands et 10 CP pour l'institutrice remplaçante Dorothee THIEL, aidée de Marylise SIMON et Christelle DÉRUE,
- 10 CP et 12 CE1 pour Marie-Laure DUBOIS,
- 18 CE2 et 9 CM1 pour Delphine TISSERAND, Directrice,
- 4 CM1 et 22 CM2 pour Marie-France CANAMAS.

Soit un effectif total de **116** enfants.



Un nouveau service de GARDERIE LE MERCREDI.

Après avoir réalisé un sondage auprès des familles, le besoin d'un mode de garde le mercredi était avéré.

Ce nouveau service à la population est proposé depuis la rentrée et accueille une dizaine d'enfants. Cet accueil est mis en place en commun avec la municipalité de Saint Martin sur le Pré afin de proposer un accueil de qualité.

La garderie du mercredi est accessible pour les enfants scolarisés et/ou domiciliés à Recy et Saint Martin sur le Pré, ainsi que les enfants d'autres communes (en fonction des places disponibles), dès la petite section de maternelle jusqu'à la classe de CM2. Les inscriptions sont limitées au regard des capacités d'encadrement et retenues par ordre d'arrivée.



La garderie du mercredi a lieu sur deux sites distincts :

- pour les **Maternelles** : à Recy, dans la garderie de l'École Primaire Fernand VITRY ;
- pour les **Élémentaires** : à Saint Martin sur le Pré, Espace Roger BERTRAND (*parking de la salle des fêtes, Chemin des sports à Saint Martin sur le Pré*).

La garderie du mercredi fonctionne durant toute l'année scolaire, hors jours fériés et vacances scolaires, de 7h45 à 18h00. Les inscriptions peuvent se faire à la demi-journée ou à la journée.

Le repas du midi ainsi que le goûter, tirés du sac, pourront être pris sur place (fours à micro-ondes et réfrigérateurs mis à disposition).

La garderie est un lieu de vie, de détente et de divertissements. L'encadrement sera assuré par le personnel communal ainsi que deux animateurs spécialisés dans l'accueil de la petite enfance. Les enfants participeront, à leur rythme, à différentes activités ludiques adaptées à leur âge : dessins, bricolages, jeux, peinture...

Renseignements complémentaires auprès de la Mairie de la commune concernée.

Les inscriptions se font exclusivement via la plateforme « monespacefamille.fr ».

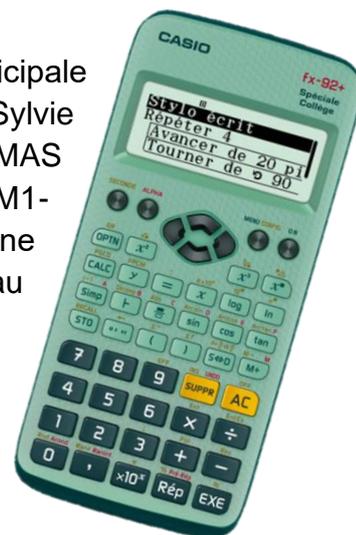


Remise des calculatrices

Madame le Maire, accompagnée d'Émilie HAUMONT Conseillère Municipale déléguée aux affaires scolaires, Françoise BERTRAND BOCKSTAL et Sylvie AUGUSTE, Adjointes au Maire, ainsi que de Madame Marie-France CANAMAS professeur de CM2, a eu le plaisir d'accueillir les élèves de la classe des CM1-CM2 pour une visite de la Mairie suivie de la traditionnelle remise d'une calculatrice ainsi qu'une clef USB aux couleurs de Recy, pour leur entrée au collège.

Cette petite cérémonie s'est conclue par un goûter au cours duquel les élèves ont partagé leur joie d'être partis en classe verte au Lac de la forêt d'Orient.

Le Conseil Municipal leur souhaite une belle scolarité.



Des gestes simples pour faire des économies d'énergie



L'enjeu de la transition énergétique est l'affaire de tous, encore plus dans le contexte géopolitique et inflationniste actuel. Tendre vers la sobriété est aussi une urgence pour lutter contre le changement climatique dont les effets sont de plus en plus visibles.

Chacun peut y contribuer en devenant un écocitoyen et en adoptant les bons gestes au quotidien. C'est pourquoi l'équipe municipale a identifié quelques habitudes à prendre pour vous permettre de réaliser des économies d'énergie et de préserver ainsi votre pouvoir d'achat, tout en pensant à l'avenir de notre planète et des générations futures !

Diminuer le thermostat d'un degré

Réduire la température de ses pièces de vie d'un degré permet de réaliser jusqu'à 7% d'économies d'énergie. On a souvent tendance à chauffer un peu trop. Or, une réduction minimale de la température ne nuit pas forcément au confort de l'habitation. On considère que 19°C dans les pièces de vie et 17°C dans les chambres suffisent amplement.



Limiter la consommation d'eau chaude et régler la température

Beaucoup d'énergie est dépensée pour chauffer l'eau. En veillant à réduire votre consommation d'eau chaude, vous réalisez directement des économies d'énergie. Il est par exemple conseillé de privilégier des douches par rapport aux bains. Réglez également la température de votre eau chaude sanitaire : souvent surchauffée, il convient de régler la température entre 55 et 60°C, cela évitera une surconsommation énergétique et de potentielles brûlures !



Rafrâchir sa maison sans climatisation

S'il est important de limiter sa consommation de chauffage, par période de chaleur, on peut aussi réduire l'énergie nécessaire pour alimenter les systèmes de ventilation. Pour cela, il est recommandé de fermer les volets et les stores pendant des journées de forte chaleur et de fermer les fenêtres en journée et les ouvrir la nuit.



Les climatisations amplifient le changement climatique !



Réduire ses dépenses en éclairage

« *C'est pas Versailles ici !* » Un geste simple : éteindre les lumières dans les pièces non utilisées et investissez dans des ampoules basse consommation type LED.

Ne pas laisser ses appareils en veille

Les appareils électriques en veille continuent à consommer de l'électricité. Le plus simple reste encore de débrancher vos appareils électriques quand vous ne les utilisez pas, notamment au moment du départ en vacances.

Privilégier les appareils électriques les moins énergivores

N'oubliez pas de consulter les étiquettes énergétiques avant d'acheter votre électroménager. Un appareil avec une étiquette énergie A+++ consommera moins d'électricité que celle d'une classe B ou C !



Privilégier le programme « éco » de son lave-linge

- Gagnez 25% d'économie d'électricité avec un lavage à 40°C au lieu de 60°C.
- Pensez-aussi à bien remplir les appareils au lieu de les faire tourner à moitié vides et plus souvent !
- Dès que possible, faire sécher son linge à l'air libre plutôt qu'au sèche-linge.



Maîtriser la consommation de son réfrigérateur



La température idéale de votre réfrigérateur doit être aux alentours de 4°C et -18°C pour votre congélateur. En diminuant la température de 1°C, cela augmente votre consommation de 5%. Votre réfrigérateur doit être placé dans une pièce froide - Attendez que vos aliments aient bien refroidis avant de les ranger - Ne laissez pas la porte trop longtemps ouverte - Ne surchargez pas votre réfrigérateur - Dégivrez régulièrement votre frigo et votre congélateur - 1 à 2 fois par an, nettoyez la grille située à l'arrière de votre congélateur - Ne collez pas votre réfrigérateur au mur : éloignez-le d'au-moins 5 cm.

Régler la température de son chauffage

Vous partez en vacances ? Placez votre chaudière en mode « hors gel ». Elle continuera à tourner sur un régime minimal afin d'éviter la détérioration du système de chauffage. Des objets connectés permettent aussi d'activer ou de désactiver vos appareils de chauffage à distance. Plus besoin de laisser le chauffage fonctionner toute la journée quand vous êtes absent pour retrouver une chaleur confortable à votre retour à domicile. Il suffit, à distance, de le réactiver deux heures avant de rentrer à la maison. Pensez également à purger vos radiateurs avant l'hiver !



Rénovation énergétique de son habitation

Améliorer la performance thermique de votre logement permet de réduire efficacement votre facture de chauffage, de gagner en confort thermique et de rejeter moins de CO₂, donc de minimiser votre empreinte carbone. L'État propose plusieurs aides pour vous accompagner.

Opter pour un équipement de chauffage plus économe et investir dans les énergies renouvelables

Remplacer sa chaudière par une installation plus récente, plus performante, s'appuyant sur des énergies renouvelables permet également de réaliser d'importantes économies d'énergie.



Mais aussi,

Privilégier les mobilités douces et le covoiturage - Adopter l'écoconduite - Entretien régulièrement ses appareils de chauffage - Mettre un couvercle sur vos poêles et casseroles pour éviter la perte de chaleur – Couper l'eau pendant le rasage, le lavage des mains, de la vaisselle et le brossage des dents (3 min de brossage de dents robinet ouvert = plus de 10 litres d'eau consommés...).

Appel à candidature d'agents recenseurs



Le recensement des habitants de notre commune se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT



La Mairie recherche deux agents recenseurs qui seront chargés d'assurer la collecte du recensement auprès de tous les Recyots.

Même si le recensement se fait majoritairement via Internet, il y a lieu de déposer le questionnaire ainsi qu'une notice explicative dans toutes les boîtes aux lettres.

L'agent recenseur doit être disponible en soirée et le samedi pour rencontrer les habitants.

Pour mener à bien cette mission, qui est rémunérée, l'agent recenseur devra suivre deux séances de formation obligatoires organisées par l'INSEE.

Si vous êtes intéressé(e), déposez votre candidature à la Mairie (mairie@recy.fr).

Toutes les informations sur le recensement de la population : www.insee.fr

Devenez Secrétaire de Mairie !

Administration générale, finances publiques, urbanisme, élections, état civil, affaires scolaires, ressources humaines...

Si ces sujets ne vous laissent pas insensible, c'est que le métier de Secrétaire de Mairie est peut-être fait pour vous.

Si c'est le cas, une formation de Secrétaire de Mairie est organisée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de la Marne. Cette formation, d'une durée de 60 jours (théorie et pratique), de décembre à mars, est ouverte à toute personne :

- Demandeur d'emploi, inscrit à Pôle Emploi ;
- Titulaire d'un niveau Bac/Bac + 2 ou justifier d'une expérience significative dans le domaine administratif, comptable ou juridique ;
- Mobile dans tout le département de la Marne (Permis Bet véhicule indispensable).

Si vous êtes intéressé(e) par ce dispositif de formation, vous êtes invité(e) à vous rapprocher de votre Conseiller Pôle Emploi, Cap Emploi ou la Mission Locale.

La Mairie reste toutefois à votre disposition pour tout complément d'information.



NOUVEAU à partir du 1^{er} janvier 2023 !

LE TRI + SIMPLE !

Pour maintenir un service public de qualité, harmonisé au sein de son territoire, et répondre aux nouvelles mesures réglementaires, sans augmenter le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, Châlons Agglo vous informe des nouveautés qui seront mises en place le 1^{er} janvier 2023.

LE TRI SE SIMPLIFIE !

Emballages et papiers : les nouvelles consignes de tri

Dès le 1^{er} janvier 2023, en plus des bouteilles et des flacons en plastique, des emballages en carton, en acier, en aluminium, et des briques alimentaires, il sera possible de trier tous les emballages ménagers (barquettes, pots de yaourt, suremballages de bouteilles, gourdes de compote, film du beurre, etc.)

Cette collecte intégrera aussi en mélange les papiers, les journaux et les magazines.

Les foyers seront progressivement équipés d'un bac jaune au cours du 1^{er} semestre 2023. En attendant, l'utilisation du sac jaune est maintenue.

Rappel des jours de collectes des déchets :

Déchets ménagers	Container gris	le mercredi
Emballages	Sacs jaunes	le mercredi
Déchets verts	Container vert	le lundi

Le Papier et Le Verre → Point d'Apport Volontaire (PAV)

! Ces PAV ne sont pas destinés à recevoir les ordures ménagères !



Les calendriers de collecte et tous les emplacements de PAV sont disponibles sur le site internet www.chalons-agglo.fr

L'ensemble des collectes sont maintenues les jours fériés, sauf : le 1^{er} mai, le 25 décembre et le 1^{er} janvier.



En cas de bac détérioré, volé, ou pour vous équiper, appelez le numéro vert.

Toutes les infos : www.chalons-agglo.fr (Collecte sélective)

Déchèteries

Déchèterie de Châlons Agglo

Chemin des Grèves à Châlons – Tél. : 03 26 21 77 85

Horaires d'ouverture aux particuliers :

Lundi au Samedi : 9 h à 19 h

Dimanche : 9 h à 13 h

Déchèterie de JUVIGNY

Route des Grandes Loges aux horaires suivants : le mardi de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 12h et le samedi (*particuliers uniquement*) de 13h30 à 17h30.

Point d'Apport des Déchets Verts de Recy – Saint Martin sur le Pré

Le PADV, situé entre Recy et Saint Martin sur le Pré, est accessible sur rendez-vous à prendre auprès de la Mairie les mois d'**avril, mai, juin, septembre, octobre et novembre**.

État Civil



Naissances

Hugo BERTRANDle 11 mars
Léana SAINT-VAL le 27 juin

Maxence KLEIN le 10 juillet

Mariage

Sylvie MATHIOTTE et Denis GOBILLARD le 21 mai
Charline SIMON et Georges FARIA le 1^{er} juillet



Décès

Jean-Pierre HAUMONTle 3 mars
Gilles THIBLET le 27 avril
Yves KÉROMEN le 12 mai
Simone PAQUAY née MASSON le 24 mai
André MENGUY le 24 mai
Michel TRINK le 17 juillet
Marie-Madeleine BONVALLET née YSKLOMP le 5 août



Assistantes Maternelles

Valérie BEISSERT	9 bis Route de Louvois.....	03.26.65.86.39
Isabelle BELGRAND	21 rue des Étangs	03.26.22.45.23
Stéphanie DENNEVAL.....	11 rue des Tournelles	03.26.64.49.42
Dyane KASZA.....	17 rue des Étangs	06.75.26.98.61
Delphine MICHEL	24 rue des Étangs	09.80.63.76.83
Delphine WATIER.....	11 rue des Étangs	03.26.67.30.79

www.assistante.maternelle.marne.fr..... *si vous recherchez une assistante maternelle*

Recensement citoyen



Tout jeune Français, ayant atteint l'âge de **16 ans**, fille comme garçon, doit spontanément se faire recenser auprès de la Mairie. Cette démarche peut aussi être faite en ligne sur le site Internet www.service-public.fr. Cette formalité est **obligatoire** pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (BAC, permis de conduire...) avant l'âge de 25 ans. Une pièce d'identité et le livret de famille sont nécessaires pour procéder au recensement. Ce recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement militaire permet également l'inscription automatique du jeune sur la liste électorale à ses 18 ans.

Location de salles

Nouvelle tarification !

À compter du 1^{er} octobre, dans le but de simplifier les tarifs de locations des salles communales, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 12 septembre a décidé de les modifier de la façon suivante :

Salles	Tarifs			
	12h	24h	48h	Vaisselle
Salle Orange	50 €	100 €	200 €	40 €
Salle des Fêtes Maurice SIMON			400 €	

La location des salles est **uniquement réservée aux habitants et Associations de Recy**.

Pour une location le samedi, les salles seront mises à disposition tout le week-end et le tarif pour 48 h sera appliqué.

Seule la salle Orange peut être louée le dimanche uniquement.

Par conséquent, la salle sera mise à disposition le dimanche matin et sera facturée sur la base du tarif 24 heures.

La réservation d'une salle est enregistrée au plus tôt avant le jour de son utilisation : 12 mois pour les Associations de Recy et les habitants de Recy **pour un mariage** ; 9 mois pour les habitants de la commune pour tout autre motif.

À noter que la remise des clefs de la Salle des Fêtes Maurice SIMON ne peut se faire, hors vacances scolaires, que le vendredi à partir de 15h30.

Les Associations

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT.E/RESPONSABLE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
FAMILLES RURALES	ANNIE MARCHAL	michel.marchal808@orange.fr	03 26 65 24 85
SERVICE D'AIDE À DOMICILE	JEANNE-MARIE BASSUT		03 26 65 33 06
CLUB FÉMININ	LYSIANE DERVIN		03 26 65 21 42
"	BRIGITTE PERARD		03 26 65 22 14
"	CHANTAL GRANDCOLAS		03 26 68 23 95
ACCUEIL LOISIR SANS HÉBERG ^T	MIKAËL MILLERO		03.26.26.30.96
.....	ANNIE MARCHAL		03 26 65 24 85
REPAS DES AÎNÉS	JEANNE-MARIE BASSUT		03 26 65 33 06
CARTES D'ADHÉRENTS/TRÉSO... ..	ANNIE MARCHAL		03 26 65 24 85
TAMALOU (CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE).....	CHANTAL CHANGENOT	chantal.changenot53@orange.fr	03 26 65 67 18
CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES.....	ALICE JACQUOT	cpe.recy@gmail.com	03 26 26 93 15
SOCIÉTÉ DE CHASSE	HERVÉ ARNOULD	h-arnould@orange.fr.....	03 26 65 25 18
SOCIÉTÉ DE PÊCHE	FRANCK LALLEMENT	lallefranck@bbox.fr	03 26 68 07 83
COMITÉ DES FÊTES - RECY VIT !	SYLVIANE JACQUET	d-jacquet@orange.fr	03 26 65 69 43
ERSM BASKET	ersmbasket.contact@gmail.com.....
ÉVEIL DE RECY SAINT MARTIN – PRÉSIDENT : DOMINIQUE JACQUET – d-jacquet@orange.fr			
SECTION BADMINTON	LUC DIDIER	lucdid51@gmail.com	06 62 47 71 09
SECTION TENNIS	OLIVIER KARAS	olivier.karas@free.fr	06 95 58 00 13
SECTION GYM ENFANT	SYLVIE AUGUSTE	augsylvie@gmail.com	06 03 39 74 77
SECTION YOGA	ANIMATRICE : CORINNE		06 52 69 22 17
SECTION GYM VOLONTAIRE	ODILE GIRARD.....	odile51@orange.fr.....	06 77 07 35 62
SECTION BRIDGE	MARIE-NOËLLE PIAT.....	marienoelle.piat@free.fr	03 26 68 26 45
SECTION SUN DANCE	ABDOURAZAK GUEDI.....	abdourazak@hotmail.com.....	06 50 25 16 54
SECTION SOPHROLOGIE	BARBARA SAGUET	barbara.saguet.sophrologie@gmail.com	
SECTION PÉTANQUE	JACKY BOUCHER.....	jackyboucher984@neuf.fr	
SECTION BOXE THAÏLANDAISE	FRANÇOIS AUBERTELLE	aubertellefrancois@gmail.com	06.61.06.97.83

Le Football Club Saint Martin sur le Pré - La Veuve – Recy à Saint Martin sur le Pré
Tél./fax : 03.26.64.22.92 - footballclub.stmartinsurlepre@orange.fr

PAROLE AUX ASSOCIATIONS



« **COLORE TON TELETHON** » sera le thème retenu cette année pour la journée nationale qui aura lieu le :

SAMEDI 3 DÉCEMBRE.

Nous avons tous rendez-vous à la Salle des Fêtes Maurice SIMON pour fêter les couleurs sous toutes les formes.

Un **MARCHE DE NOEL** préparé par les membres du Club Féminin, section de l'Association Familles Rurales vous sera présenté tout au long de l'après-midi ;

Vous pourrez ainsi admirer toutes leurs réalisations et préparer votre décoration de table pour fêter Noël.

Diverses activités vous seront également proposées et des spectacles animeront l'après-midi.

Un tract sera distribué ultérieurement dans le village ainsi que des affiches.

Nous comptons sur vous pour nous apporter des idées, votre aide pour l'organisation et surtout pour venir passer un très beau moment de convivialité et de partage au cours de l'après-midi, afin de collecter des fonds pour aider la recherche et donner un peu d'espoir à tous ces malades en attente de guérison.

VENEZ NOMBREUX !



Réunion pour préparer
le **TÉLÉTHON**

JEUDI 6 OCTOBRE
À 20h30

Salle G. BAILLY
(face à la Mairie)

OUVERTE À TOUS

Association Tamalou

L'Association TAMALOU organise, en partenariat avec l'Association Philatélique Châlonnaise, une

« **BOURSE TOUTES COLLECTIONS** »

DIMANCHE 5 FÉVRIER 2023

Salle Maurice Simon

RECY (51520) - Salle des Fêtes Maurice Simon
Dimanche 5 février 2023 de 8h00 à 17h00

1ère Bourse toutes collections

organisée par
L'Association Tamalou (Recy)
L'Association Philatélique Champenoise (Châlons-en-Champagne)



- Cartes postales ● Timbres ● Capsules de champagne ● Fèves
- Livres de collection ● Bandes dessinées ● Voitures miniatures
- Jouets ● Monnaies

et toutes collections les plus originales ...
(sauf Militaria et denrées alimentaires)

Entrée libre
Buvette et restauration rapide sur place

Renseignements et inscriptions :
Jacques BOTTE

4, rue de Larochevoucauld 51000 - CHALONS EN CHAMPAGNE
Tél : 03 26 21 08 28 - 06 01 63 23 99



Imprimé par Imprimerie des Champs - STISSO JALONS - Ne pas jeter sur la voie publique

Notre Association reçoit la troupe théâtrale
« **LES CŒURS DE PLANCHES** »

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

(en après-midi)

Salle des Fêtes Maurice SIMON

« **CACAHUÈTE** »

Une pièce écrite et interprétée par **Didier NOEL**
Accompagné de deux comédiennes.



TARIF : 10 EUROS

La recette sera reversée au TELETHON.

*Nous recherchons une personne qui pourrait nous prêter un **paravent** pour cette représentation.
Merci d'avance*

Section Informatique des Tamalous



Vous souhaitez retrouver à l'aide de votre téléphone votre voiture perdue sur un parking ? Relier votre smartphone au wifi de votre box ? Ranger vos photos numériques ? Tracer un itinéraire ? Gérer vos contacts ? Utiliser Messenger ou WhatsApp ?... Alors venez rejoindre la section informatique des

Tamalous.

La reprise des cours se fera mardi 4 octobre.

Une réunion d'information aura lieu fin septembre.

Au cours de ces séances du mercredi matin tous les sujets sont abordés : Ordinateur, photo numérique, réseaux, le smartphone et ses applications, la maîtrise des outils Google...

N'hésitez pas à appeler Bernard BOCKSTAL au 06.52.44.69.35 pour tous renseignements complémentaires.

Section Gym Enfant

La Gym enfant a fait sa rentrée.
Rendez-vous
Salle des Sports Pierre
ARNOULD **chaque mardi**
de 16h45 17h45.



Renseignements :
augylvie@gmail.com
06 03 39 74 77
ou 06 76 59 99 68

Sophrologie

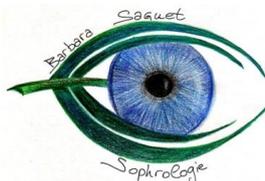
Pour mieux vivre votre quotidien

Cette année encore, l'ERSM vous propose des séances de sophrologie animées par Barbara SAGUET.

La sophrologie peut vous aider à mieux vivre cette période post-Covid compliquée en prenant du temps pour vous, pour vous détendre et envisager les choses sous un angle plus positif.

La sophrologie favorise la détente corporelle et mentale, à l'aide de la respiration abdominale. Des exercices statiques et dynamiques sont proposés pendant la séance, ils peuvent être réalisés assis ou debout. L'objectif est de se mettre à l'écoute de son corps et des sensations que les mouvements peuvent faire naître. Chaque séance se termine par une relaxation allongée, en musique.

Le but est d'acquérir des techniques réutilisables pour gérer le stress, les troubles du sommeil, la concentration... pour affronter au mieux les imprévus du quotidien.



L'ERSM vous propose de pratiquer la sophrologie avec Barbara SAGUET le jeudi de 18h15 à 19h15, d'octobre à mai (*hors vacances scolaires*).

Le tarif est de 200 € pour 20 séances. Une séance pour **découvrir la sophrologie** et vous inscrire vous est proposée le jeudi **29 septembre à 18h15**. Rendez-vous devant la Salle des Fêtes Maurice SIMON

Les séances débuteront le jeudi 6 octobre

Barbara Saguet, sophrologue diplômée
06 95 56 31 56
barbara.saguet.sophrologie@gmail.com
barbarasaguet.sophrologie.fr

Recy vit - Comité des Fêtes

En 2022, nous avons pu reprendre une activité normale. C'est la **Course aux Œufs** qui a inauguré l'année. Elle a rassemblé 64 enfants de moins de 12 ans le samedi de Pâques. Le samedi 30 Avril notre **sortie à Paris** a emmené 40 personnes au musée Grévin et au Don Camillo.

Enfin nous avons bénéficié d'un soleil radieux le jour du **14 Juillet** où les Recyots sont venus nombreux participer à cette soirée animée par l'orchestre Cocktail. À cette occasion nous avons servi 270 repas « Barbecue ».

Nous allons reprendre nos activités avec notre traditionnel **Salon des Arts et du Terroir** qui aura lieu le 15 et 16 Octobre prochains. Nous attendons plus de 55 exposants (des habitués et quelques nouveaux). À noter qu'en 2023 ce sera le 10^{ème} salon que l'on souhaite exceptionnel et qui devrait vous surprendre.





Le samedi 20 novembre ce sera notre **Soirée Beaujolais** toujours avec le vin du domaine du Bel Avenir et notre animateur Laurent. Le week-end du 3 et 4 décembre sera consacré au **Téléthon** et au **Noël des enfants**. Le samedi, nos amis les Sarrybiens nous proposeront 2 pièces de théâtre. Le lendemain ce sera « Le formidable Noël » de Serge qui sera proposé aux enfants de Recy. Cette manifestation qui sera organisée en collaboration avec le Conseil de Parents d'Élèves et l'Association des Familles Rurales

sera gratuite.

Nous espérons vous retrouver nombreux à ces diverses manifestations, ainsi qu'en 2023. En effet il nous faut déjà réfléchir au calendrier de l'année prochaine. Et pour organiser toutes ces activités, nous recherchons également du renfort. Nous serions très heureux d'accueillir de nouveaux membres au sein du comité.

Si vous êtes intéressés merci de contacter notre présidente Sylviane Jacquet au 06.62.75.03.93 ou au 03.26.65.69.43.

Rendez-vous **Salon des Arts et du Terroir !**

Section Gym Volontaire



Reprise des cours de stretching **jeudi 29 septembre** de 10h45 à 11h45
Salle des Sports Pierre ARNOULD.
Bienvenue à tous.
Contact : odile51@orange.fr

Yoga

Les séances de yoga reprendront **mercredi 14 septembre** de 18 h 00 à 19 h 00.
Pour plus d'informations, vous pouvez contacter **Corinne**, l'animatrice au 06 52 69 22 17



Section Boxe Thaïlandaise

Club « Dhee Sok Gym », association sportive de Boxe Thaïlandaise.

Le club a réouvert ses portes ce lundi 5 septembre.

Les cours sont ouverts à tout le monde dès l'âge de 6 ans, que ce soit pour la reprise du sport tranquille en loisir, ou pour le dépassement de soi, avec une activité physique plus intense ou pour la compétition !



Cours enfants		Cours féminins	Cours mixtes (Loisir et compétition)
	Mercredi	Jeudi	Lundi et Vendredi
6-9 ans	14h00 - 15h15	18h30 à 20h	18h30 à 20h30
10-15 ans	15h30 - 17h00		

Au Dhee Sok Gym, on apprend les techniques de boxe thaï qui permettent d'utiliser les coups de poing, de pieds, de genoux et de coudes. Tout ça dans une excellente ambiance et dans la bonne humeur !!!

Inscription et renseignement auprès de François : 06.61.06.97.83.



Familles Rurales

Le Club Féminin a déménagé...

Notre club se retrouve désormais rue Marcel Jesson dans les locaux attenants au terrain de football et ce, tous les mardis après-midi de 14h00 à 18h00.

Nous disposons, en commun avec l'association Familles Rurales, d'une salle lumineuse entièrement rénovée et dorénavant accessible à tous.

La **bibliothèque** rouvrira dans cette salle tous les premiers samedis du mois à compter du premier octobre de **9h00 à 11h00** ainsi que les jours d'ouverture du club.



ASSOCIATION
DE RECY



Nous sommes à la recherche dès maintenant pour le prochain marché de Noël du Téléthon d'objets divers pouvant servir à des décorations. Exemple : sapins artificiels, petits personnages, figurines, etc... le tout en rapport avec Noël. Nous vous remercions d'avance pour votre éventuelle contribution. Vous serez les bienvenus en nous les apportant les jours d'ouverture de notre club ou en prenant contact par téléphone au 03.26.65.21.42.

Encore MERCI !

LES VIRADES DE L'ESPOIR

Pour lutter ensemble contre la mucoviscidose, participez aux Virades de l'Espoir pour un événement exceptionnel le

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE ou relevez des défis en ligne !

Quatre sites vous accueilleront dans la Marne : Saint Gibrien, Villers-Marmery, Velye, Vienne-Le Chateau.

Randonnées pédestres, circuits VTT, animations variées, buvette..., vous trouverez les programmes détaillés sur www.vaincrelamuco.org/.

Pour faire un don : sur place à la Virade, ou par Internet.



Nouvelle section à l'étude...

Châlons Running a transféré son siège social à Recy et a fait une demande pour rejoindre l'Éveil de Recy Saint Martin.

Une Assemblée Générale étudiera cette demande.

Vous souhaitez pratiquer la course à pied : 2 rendez-vous au départ de la Mairie de Recy mercredi à 19h00 et samedi à 9h00. Essai gratuit sur 2 séances. Adhésion 70 €.

Contact : Mathieu EBNER - Président au 06.99.95.55.71.



ERSM Basket



Une nouvelle présidence...

Après de nombreuses années à la tête du club, **Véronique JESSON** a souhaité passer la main à une nouvelle équipe dirigeante. Nous la remercions pour le travail accompli et la réussite du club.

Un nouveau projet...

Doté d'un nouveau projet sportif, l'ERSM Basket souhaite rester un club formateur davantage ancré localement sur l'agglomération châlonnaise en développant la diversité de sa pratique, de ses activités ou de ses engagements sociétaux et environnementaux. Par cette nouvelle dynamique, notre club souhaite devenir acteur du territoire au-delà de sa pratique sportive.

Notre équipe première de NM2 parmi les favoris de sa poule...

Notre équipe première ayant échoué sur la dernière marche après une saison remarquable (dont l'invincibilité à la Salle Pierre Arnould durant la saison régulière), se retrouve cette année parmi les favorites de sa poule. Dès le 17 septembre, vous pourrez vous procurer un abonnement pour accéder aux 13 matchs de nationale masculine 2, les matchs de Coupe de France ainsi que ceux des éventuels matchs playoffs pour la somme de 65 €.

Planning de nos équipes jeunes :

Lundi : U11-2 de 17h30 à 19h à Recy - U15 F et U15 M de 19h à 20h30 à Recy - U13-1 et U13-2 de 18h à 20h à Saint Martin sur le Pré.

Mardi : U17 M de 18h à 20h à Recy.

Mercredi : U7 de 13h30 à 14h30 à Recy - U9 de 14h30 à 15h30 à Recy - U11-1 et U11-2 de 15h30 à 17h à Recy - U15 M de 17 à 18h30 à St-Martin - U13-1 de 18h30 à 20h à St-Martin.

Jeudi : U13-2 de 17h30 à 19h à Recy - U15 F de 18h à 20h à St-Martin

Vendredi : U11-1 de 17h30 à 19h à Recy - U17M de 17h30 à 19h à St-Martin

Remerciements...

Nous remercions Madame le Maire, le Conseil Municipal et les agents des services municipaux pour leur fidélité et leur soutien auprès de l'ERSM Basket. Nous ne pouvons bien évidemment pas oublier le chaleureux public qui s'est dressé comme un 6^{ème} homme durant toute la saison.



Calendrier des matchs à domicile de la saison de NM2 (salle Pierre Arnould, à 20h)

17/09 contre Joeuf Homécourt - 01/10 contre Tremblay - 15/10 contre Holtzheim - 05/11 contre Furdenheim - 19/11 contre Cambrai - 10/12 contre Metz - 07/01 contre Lons-le-Saunier - 14/01 contre Maubeuge - 04/02 contre le WOSB - 25/02 contre Charleville-Mézières - 11/03 contre Gennevillier - 01/04 contre La Charité sur Loire - 29/04 contre Alfortville



© TEDDY PICAUDÉ